

15 B 219

31 JAN. 2017

A 245

Décisions du Président

Le 1er Octobre 2016, Mme FISCHER Muriel, présidente de la SASU dénommée 1000 SERVICES 67 a pris les décisions suivantes, relatives à la nomination et aux pouvoirs d'un directeur général.

Décisions :

1°) M. FISCHER Claude est nommé directeur général de la société 1000 SERVICES 67, immatriculée au RCS de SAVERNE, pour une durée illimitée.

Intervenant aux présentes, M. FISCHER Claude déclare accepter ces fonctions et n'être frappé d'aucune interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher de les exercer.

2°) Pour l'exercice de ses fonctions de directeur général, M. FISCHER Claude est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société 1000 SERVICES 67 dans la limite de l'objet social défini dans ses statuts.

3°) Toutefois, M. FISCHER Claude doit obligatoirement obtenir l'autorisation préalable du Président, pour les décisions suivantes :

a) au-dessus d'une somme de 5 000 euros (Cinq Mille Euros) pour une seule et même opération, pour contracter au nom de la société, en vue de tous travaux et entreprises, faire toutes soumissions, passer, signer, exécuter tous marchés ou contrats, les modifier ou les résilier, signer tous avenants ;

b) au-dessus d'une somme de 5 000 euros (Cinq Mille Euros) pour une seule et même opération, pour acquérir ou céder tout titre de participation, recourir à l'emprunt, agir en justice ou transiger.

4°) M. FISCHER Claude, est autorisé, en tant que directeur général, à consentir des subdélégations ou substitutions de pouvoirs pour une ou plusieurs opérations ou catégories d'opérations déterminées.

5°) La rémunération annuelle de M. FISCHER Claude est fixée, au titre de ses fonctions de directeur général, à 0 euros (Zéro Euros) par an.

Par ailleurs, M. FISCHER Claude aura droit au remboursement de ses frais dûment justifiés.

Fait à Molsheim, le 30 Septembre 2016

En 4 exemplaires dont un original a été remis à M. FISCHER Claude

Signature du Président



Copie certifiée conforme



Nom et Signature du Directeur général,

Précédée de la mention manuscrite

« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur général ».

Ben pour acceptation des fonctions de
Directeur général
Fischer Claude

